



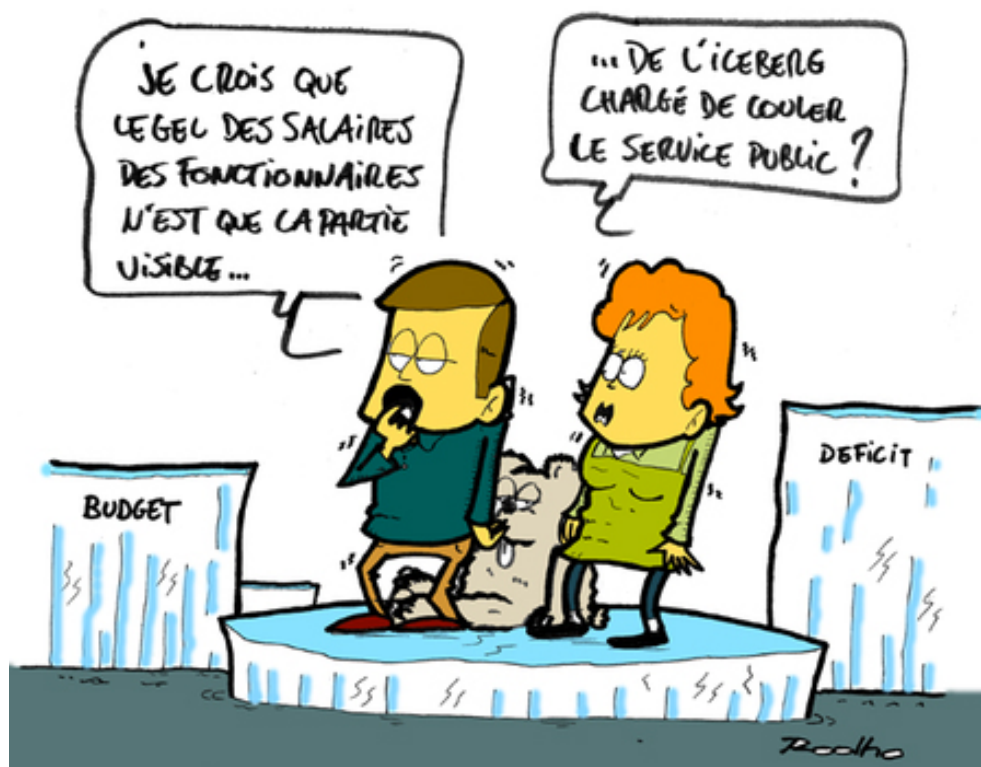
La double peine des fonctionnaires de la ville de Saint-Nazaire :

Non content de voir ses fonctionnaires subir les mesures négatives de l'état (voir recto), la ville de Saint -Nazaire a fait le choix de limiter le taux de promotion des agents à cause d'une enveloppe budgétaire allouée trop réduite (100 000€).

De plus, la gestion de vacance des postes laisse à désirer: certains ne sont pas remplacés, d'autres sont gelés ou, lorsqu'il a lieu, le délai de recrutement est trop long... Pendant ce temps, la ville fait des économies sur le dos des agents qui essayent de compenser la charge de travail et qui se retrouvent en souffrance.

Trop soucieux de maintenir la masse salariale et le budget de fonctionnement, le Codir ne s'occupe pas de la qualité du service public. Il ne connaît pas le travail réel des agents qui doivent s'habituer à travailler en « mode dégradé ».

Ça suffit , faites vous entendre!
Venez nombreux le Mardi 10 Octobre à 00h00
À





Fonction publique : mobilisé(e)s le mardi 10 octobre

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accroissent pour les agent(e)s de la Fonction publique : **gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence**, perspective de **120 000 suppressions d'emplois** sur les 3 versants de la Fonction publique...

Et contrairement à l'engagement fait aux agent(e)s public(que)s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant", **la hausse de la CSG** se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent(e)s !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent(e)s public(que)s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent(e)s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent(e)s public(que)s.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agent(e)s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent(e)s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent(e)s d'exercer leurs missions de services publics.

Paris, le 15 septembre 2017